

**Concertation continue sur le projet
d'Eastman
Construction d'une usine de recyclage
moléculaire des plastiques en Normandie**

**Compte-rendu de la première réunion du comité de suivi
de la concertation continue**

31 mai 2023

1. L'organisation de la réunion

1.1 En animation

- **Jean-Louis LAURE**, garant désigné par la CNDP
- **Godefroy MOTTE**, Conseiller spécial projet, Eastman
- **Cédric PERBEN**, Responsable projet et solutions circulaires France, Eastman
- **Catalina MAZOYER**, Directrice des Ressources Humaines France, Eastman (experte invitée)
- **Sofie VERGUCHT**, Responsable plaidoyer économie circulaire (experte invitée)

1.2 Le déroulé de la réunion

1. Introduction

Présentation de l'objet de la réunion et de son déroulé par **Maxime VAZ**, APc

Propos introductifs par **Godefroy MOTTE**, Conseiller spécial projet, Eastman

2. Présentation des principes du comité de suivi du projet par **Jean-Louis LAURE**, garant de la CNDP et **Godefroy MOTTE**

3. Tour de table de présentation

4. Point de situation sur le projet d'Eastman

Présentation des éléments techniques par **Cédric PERBEN**, Responsable projet et solutions circulaires France, Eastman

Point de situation sur la stratégie Ressources Humaines d'Eastman par **Catalina MAZOYER**, Directrice des Ressources Humaines France, Eastman

5. Présentation des canaux d'information et de communication de la concertation continue par **Laura DUCOULOMBIER**, APc

6. Échanges avec la salle

7. Présentation des prochaines étapes par **Laura DUCOULOMBIER**

8. Conclusion par **Jean-Louis LAURE**

La réunion s'est déroulée en visioconférence et a duré 1h30, de 18h30 à 20h. Elle a réuni 19 participants. Plusieurs personnes indiquent assister à leur première concertation publique autour d'un projet de ce type.

2. Introduction

Maxime VAZ accueille les participants et présente le déroulé et les objectifs de la réunion, qui s'inscrit dans le cadre de la concertation continue autour du projet d'usine de recyclage moléculaire des plastiques d'Eastman. Cette réunion d'installation doit d'abord être l'occasion pour les membres du comité de suivi de faire connaissance, de se présenter et d'exprimer leurs sujets d'intérêt sur le projet. Interactive et dynamique, elle est aussi l'opportunité pour l'équipe Eastman d'offrir un point de situation à date sur le projet, de recueillir l'ensemble des questions et propositions et de valider avec les participants le rôle, les modalités de fonctionnement et le calendrier de travail du comité de suivi du projet.

Godefroy MOTTE, Conseiller spécial projet chez Eastman et représentant du maître d'ouvrage, se présente. Il assure l'installation, le bon déroulement et déploiement de ce comité. Après 31 ans passés chez Eastman, **Godefroy MOTTE** a été nommé pour accompagner ce projet. Il rappelle que ce type de comité n'est pas inconnu chez Eastman car le groupe est membre de la charte de l'Industrie chimique « *Responsible Care* » et s'engage pour la transparence dans les territoires où il produit. En effet, dans les usines d'Eastman, des panels communautaires participent à certaines décisions prises par l'entreprise.

3. Présentation des principes du comité de suivi du projet

3.1 Le contexte et la raison d'être du comité de suivi

Jean-Louis LAURE, garant de la CNDP, se présente brièvement et rappelle les objectifs de la concertation préalable passée. Il est le garant désigné par la CNDP en charge d'accompagner l'information et les dispositifs d'information du public autour de ce projet d'usine de recyclage des déchets plastiques d'Eastman à Port-Jérôme. **Monsieur LAURE** était déjà associé à la première phase de la concertation, appelée concertation préalable. Il en a été le garant aux côtés d'**Isabelle JARRY**, également garante à la CNDP. A l'issue de cette phase amont de la concertation, un bilan est élaboré par les garants et présenté à la commission accompagné de recommandations et de demandes de précisions à l'attention du maître d'ouvrage, qui est amené à y répondre devant la Commission.

Monsieur LAURE précise que la constitution et l'animation d'un comité de suivi consultatif du projet de consultation relève d'une des recommandations des garants à l'issue de la concertation préalable. L'intérêt de cette initiative réside dans son caractère peu fréquent. Il évoque le caractère restreint du comité par rapport à d'autres réunions publiques, tout en assurant qu'il n'est pas fermé pour autant. Il rappelle enfin qu'une **forte adhésion est attendue de la part des membres du comité** pour optimiser au mieux les actions de participation à venir et les rendre adaptées au contexte local.

Monsieur LAURE présente la phase actuelle de concertation qui est une étape d'études et d'approfondissement. Il est important que les discussions continuent au-delà de la concertation préalable et que l'ensemble des publics demeurent informés des actualités et avancées du projet, en constante évolution. **Monsieur LAURE** apportera son expérience de terrain et d'usage pour que cette information et cette offre de participation soit la plus congruente et adaptée aux attentes du public. Le garant de la CNDP insiste sur le moment

charnière dans lequel la concertation se trouve, entre deux étapes en amont et en aval, avant de conduire à une enquête publique.

Jean-Louis LAURE rappelle les 6 principes fondamentaux de la CNDP qui structurent le fonctionnement du comité de suivi et que chaque garant est tenu de respecter et d'appliquer.

- **Indépendance et neutralité** : ces deux principes naturels assurent qu'aucun lien ni intérêt n'existe entre la CNDP et le maître d'ouvrage. La CNDP ne donne jamais d'avis sur le fond du projet. En revanche, le public peut à tout moment poser des questions et donner son avis.
- **Transparence** : la CNDP veille à ce que l'information soit la plus accessible possible et qu'il n'y ait pas d'informations cachées ni de réponses détournées de la part du maître d'ouvrage.
- **Argumentation** : pendant toute la période de concertation préalable et de concertation continue qui se prolonge au moment de l'exploitation de l'usine, la CNDP assure que chacun dispose d'éléments d'appréciation argumentés.
- **Egalité de traitement** : la CNDP assure une égalité de traitement et de valeur dans la prise de parole des participants, qu'ils s'agissent de membres représentants d'associations, d'organisations professionnelles ou autres, du maître d'ouvrage ou de simples citoyens. La CNDP y est attachée, dans un esprit de modération.
- **Inclusion** : ce principe fait référence à l'engagement d'inclusion des publics les moins habitués à participer et les plus éloignés de ces modalités d'association. **Monsieur LAURE** indique à cet effet l'importance du rôle des membres du comité de suivi pour identifier ces publics qui pourraient être intéressés mais qui ne sont pas dans la boucle, et les modes de communication les plus pertinents pour les joindre.

Monsieur LAURE conclut ses propos en assurant qu'il reste à la disposition des membres du comité et qu'il occupe un rôle plus de témoin que de participant à cette réunion. Il indique par ailleurs qu'une journaliste a souhaité assister à ces échanges, en tant que témoin.

Léa SANCHEZ, journaliste au quotidien *Le Monde*, se présente brièvement. Elle indique travailler sur l'adaptation au changement climatique des projets industriels et être particulièrement intéressée par la question de l'élévation du site, ce qui l'a conduite à assister à la concertation continue.

3.2 Le comité de suivi du projet : une instance consultative

Godefroy MOTTE présente les objectifs de cette réunion du comité de suivi. Il s'agit d'abord de créer un **canal d'échanges neutre et respectueux** qui encourage les différents acteurs à exprimer leurs attentes, leurs préoccupations et leurs recommandations. De plus, les organisateurs du comité souhaitent valider auprès du public les **modalités de communication** autour du projet d'usine d'Eastman. La réunion sera aussi l'occasion de présenter régulièrement **l'état d'avancement des études**, étant donné que certaines études étaient encore en cours pendant la concertation préalable. **Monsieur MOTTE** rappelle qu'il s'agit d'une instance de consultation qui doit pouvoir exprimer librement ses attentes.

Concernant la composition du comité, **Monsieur MOTTE** précise la volonté des organisateurs de convier une pluralité d'acteurs représentant l'ensemble de la communauté :

- Des riverains et des associations locales, en lien avec les thématiques portées par Eastman et par le projet ;
- Des agents et représentants de collectivité ;
- Des représentants de la CNDP et du maître d’ouvrage ;
- Des personnalités qualifiées et intervenants ponctuels.

Pour composer ce comité, les participants à la concertation préalable ont été contactés ainsi que des associations pour obtenir un panel diversifié. Cependant, tous n’ont pas répondu favorablement à cette invitation.

Concernant le fonctionnement et la responsabilité du comité, **Godefroy MOTTE** aborde la **temporalité des réunions** que les équipes organisatrices souhaitent **trimestrielles au moins**, peut-être plus fréquentes si besoin. Entre chaque réunion, des échanges fréquents seront organisés via un moyen de communication interne à discuter avec les membres présents. Seront discutés aussi au cours de la réunion la co-construction de la newsletter, diffusée auprès d’une cinquantaine d’acteurs, et l’organisation de sessions de travail dédiées à des thématiques spécifiques. Enfin, **Monsieur MOTTE** annonce la tenue régulière (environ tous les 3 mois, si possible) de points de préparation en amont des réunions publiques, afin de s’assurer de ne pas oublier les thématiques d’intérêt pour le territoire.

Concernant les principaux sujets traités, **Monsieur MOTTE** présente la liste préliminaire avec 6 sujets abordant des attentes fortes des participants :

- Les conditions du trafic routier, les solutions de transport: acheminement des ressources de l’usine et transports des salariés sur site ;
- La gestion des rejets : nuisances olfactives, empreinte carbone, déchets de l’usine ;
- la sécurisation du site de façon générale ;
- Le risque de submersion et les conditions d’approvisionnement du remblai ;
- L’offre d’emploi : les enjeux de formation et de recrutement ;
- L’insertion paysagère : la protection de la faune et de la flore, les zones humides.

Maxime VAZ passe la parole au public pour recueillir des questions, mais aucune question n’est posée à ce stade. Seule une remarque suggérant la présentation des participants est formulée.

4. Tour de table de présentation

4.1. Les représentants du maître d’ouvrage

Cédric PERBEN, Directeur France du projet et responsable des solutions circulaires Europe, est employé d’Eastman depuis 20 ans. Il indique avoir initié ce projet il y a 4 ans. Il est en mesure de répondre aux questions techniques des membres du comité et précise être en contact avec les services de l’Etat localement et avec les équipes d’ingénieurs sur la gestion du projet.

Catalina MAZOYER, Directrice des Ressources Humaines France, a rejoint le groupe en février 2023. Elle indique accompagner le projet sur les volets RH, emploi, formation et communication.

Sofie VERGUCHT, Responsable plaidoyer économie circulaire, habite en Flandres (Belgique) et occupe une fonction de responsable des relations externes à Bruxelles au niveau européen et auprès des parties-prenantes en économie circulaire. Elle insiste sur l'importance pour Eastman d'expliquer les activités du groupe. Elle rappelle avoir rencontré des ONG en France l'année passée, et précise son rôle en tant qu'observatrice de la réunion.

4.2. Les membres du comité

Maxime VAZ passe la parole aux participants pour les laisser se présenter et exposer tour à tour leurs demandes et attentes sur le projet.

Christelle LENORMAND, citoyenne, a travaillé pendant plus de 20 ans dans le milieu de l'insertion professionnelle et indique participer pour la première fois à un comité de ce type. Curieuse d'observer le travail du comité, elle n'a pas d'appétence pour un aspect du projet en particulier.

Cyril MORIN travaille en plasturgie et emballage depuis 21 ans. Le projet Eastman l'intéresse car il complète ses activités et permettra de recycler ce qu'il fabrique. **Monsieur MORIN** indique suivre une VAE (validation des acquis de l'expérience) pour obtenir un BTS en plasturgie et composites. Il a souhaité participer au comité pour se perfectionner sur le recyclage.

Sabrina HINNIGER DRUGY, citoyenne, est une riveraine du projet Eastman investie dans les projets de sa commune. En tant qu'acteur majeur de l'emploi sur le bassin, Eastman l'intéresse sur le volet de la communication autour des thématiques de formation, recrutement, insertion et emploi. Elle occupe aussi des fonctions associatives, étant membre du comité de pilotage et du conseil d'administration de l'association MASE, un réseau d'entreprises qui promeut la mise en place d'un management auprès des entreprises. Les questions de santé et sécurité au travail l'intéressent dans ce comité.

Jean-Philippe PETIT, président des industries sur le territoire de Caux Seine, réunies au sein de l'association INCASE. L'association regroupe 32 industriels, y compris le site Seveso du territoire. Il exprime son intérêt pour les thématiques de sécurité et d'environnement, et œuvre pour une harmonisation des pratiques sur le territoire. Il tient aussi à aborder les questions des emplois et formations que ce projet va attirer.

Didier FERAY, président de l'association Chêne, qui a pour vocation la récupération et sauvegarde de la faune sauvage et la sensibilisation à la protection de la nature et de l'environnement. En tant que naturaliste, **Monsieur FERAY** s'intéresse au projet du fait des critiques à l'encontre du plastique et ses problématiques environnementales. Il souhaite mieux comprendre ce projet présenté comme vertueux et ses effets positifs. Il indique nourrir un regard a priori positif sur le projet, qu'il espère conserver. Il précise souhaiter contribuer à implanter ce projet de façon harmonieuse dans l'environnement. La participation au comité est un moyen pour lui d'obtenir le maximum d'informations et de promouvoir cette idée.

Thierry LECERF, membre et fondateur de l'association Eco-Choix, une association locale agréée défense de l'environnement. Il est membre de la Commission de Suivi de Site (CSS) de Port-Jérôme et du bureau de cette CSS. **Monsieur LECERF** exprime un certain nombre de questions sur le projet Eastman, en particulier sur :

- L'aspect écologique du projet : **Monsieur LECERF** émet des doutes sur l'efficacité du processus chimique apporté par Eastman, en s'appuyant sur Loop Industries.
- La prospection des déchets : **Monsieur LECERF** rappelle que l'alimentation de l'usine est sujette à de grandes discussions.
- Les mesures compensatoires : aujourd'hui trop laissées à l'abandon et oubliées, d'après lui.
- Le bilan carbone du site.

Christian ABRAHAM, ancien Maire de Saint-Aubin de Cretot et maintenant conseiller municipal. Le projet Eastman lui tient à cœur pour plusieurs raisons, notamment le concept du recyclage moléculaire des plastiques qui a des conséquences sur l'écologie (sujet d'actualité). La question de la création d'emplois via le projet l'intéresse (300 / 350 emplois directs et 1 000/1 500 emplois indirects). Enfin, la question de la mixité sociale recommandée par la CNDP qu'Eastman permettra de développer.

Françoise JORDAN, membre de l'association Eco-Choix.

Damien RESTOUX, chargé du développement de l'emploi et des compétences de Caux Seine Développement, l'agence publique pour le développement de l'économie et du développement de Caux Seine Agglo. **Monsieur RESTOUX** est en charge de la gestion de la Maison des Compétences, qui s'adresse à la fois aux habitants et aux entreprises. Il a présenté l'intérêt de Caux Seine Agglo qui est d'assurer que le projet Eastman profite aux habitants du territoire, notamment ceux qui sont dans des démarches d'accès ou de retour à l'emploi. Il a aussi précisé la volonté de Caux Seine Agglo d'accompagner Eastman dans son implantation, pour faire en sorte que cette belle entreprise obtienne des réponses en termes de recrutements et de main-d'œuvre qualifiée, mais aussi pour redorer l'image de l'industrie. Caux Seine Agglo collabore avec Eastman et d'autres partenaires sur un support pour montrer aux jeunes les opportunités représentées par l'industrie.

Pierre VAN CAENEGEM, responsable du pôle Développement Economique de Caux Seine Développement. Il souhaite faciliter l'intégration et l'implantation d'Eastman sur le territoire.

Laura DUCOULOMBIER, APc, présente brièvement l'équipe APc qui accompagne, épaulé et conseille Eastman sur la concertation et sur un certain nombre d'enjeux en France. L'équipe APc est ainsi apte à compléter certains propos techniques. Elle présente **Maxime VAZ** qui anime les comités et recueille les propositions. Elle passe la parole à **Cédric PERBEN** qui présente les points de situation techniques du projet.

5. Point de situation sur le projet d'Eastman

5.1. Les chiffres-clés, le calendrier et la matière première

Cédric PERBEN rappelle que le projet a évolué depuis son annonce en janvier 2022. La forte appétence sur les produits Eastman a conduit le groupe à évoluer sur ses ambitions en termes de volume de plastiques recyclés produits. **Monsieur PERBEN** rappelle qu'initialement, Eastman avait prévu de traiter 160 000 tonnes de déchets plastiques par an avec cette usine. Au regard des volumes de plastiques non recyclés et destinés à être incinérés ou mis en décharge, Eastman a souhaité s'investir davantage, et a réévalué son objectif de plastiques à recycler à la hausse, passant à un total de 220 000 tonnes par an.

Monsieur PERBEN précise que le projet a aussi évolué sur ses « coûts » : il y a 2 ans, les coûts de construction envisagés étaient moindres, mais l'inflation et la guerre en Ukraine ont conduit Eastman à réaliser un important travail de maîtrise de ses coûts. La 1^{ère} phase du projet, qui doit permettre de recycler 110 000 tonnes de plastiques, coûtera 1 milliard d'euros. Par ailleurs, **Monsieur PERBEN** indique qu'Eastman bénéficie d'économies d'échelles grâce aux lignes de production standardisées et à un retour d'expérience intéressant via l'usine Eastman de Kingsport (Tennessee, Etats-Unis), dont la 1^{ère} ligne a été lancée cette année.

Monsieur PERBEN apporte des indications sur l'évolution du nombre d'emplois directs, qui est passé de 300 au départ à 350 pour accompagner la montée en charge du volume de plastiques à recycler.

En termes de calendrier, **Monsieur PERBEN** annonce que la 1^{ère} unité sera opérationnelle au début de l'année 2026, un lancement légèrement en décalage par rapport à l'objectif initial de lancer l'usine à la fin de l'année 2025, dû au *redesign* de l'usine. **Monsieur PERBEN** précise que début 2026 est une date convenable car elle correspond aux demandes du marché et de la réglementation. Il rappelle que c'est la première fois depuis 30 ans qu'une entreprise étrangère de chimie s'implante en France. L'entité prévoira 15 à 20 collaborateurs dans les services supports et commerciaux.

S'agissant de l'obtention des permis, **Monsieur PERBEN** signale que l'année 2023 est consacrée aux demandes d'autorisation des permis. Actuellement, il définit avec les autorités et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) les études de compensation et les études d'impacts sur la faune et la flore. **Monsieur PERBEN** annonce que les travaux devraient démarrer début 2024. D'ici l'été 2023, des études continueront d'être réalisées, les dossiers environnementaux seront déposés et les études de terrain devraient être terminées. Ces dernières doivent aboutir à des données plus intéressantes sur l'élévation. Un important travail est mené sur ce volet, autour de trois points :

- Optimiser les coûts,
- Collaborer avec les services de l'Etat pour redéfinir la hauteur du terrain,
- Minimiser le coût environnemental.

Une fois le permis déposé, l'équipe Eastman continuera à travailler sur l'enquête publique et sur la communication autour de la concertation continue.

S'agissant de la sécurisation des matières premières, **Cédric PERBEN** expose plusieurs points :

- La sécurisation du *business plan* de l'usine : **Cédric PERBEN** annonce que les risques ont été levés et que les clients d'Eastman lui assurent des commandes.
- Sur la technologie : **Cédric PERBEN** précise que les progrès avancent, grâce à un très grand savoir-faire (l'expérience d'Eastman s'appuie sur son ancien partenariat avec Eastman Kodak). Les travaux continuent pour gagner en efficacité du point de vue environnemental et des rendements économiques.
- L'approvisionnement des déchets, troisième volet de sécurisation. **Monsieur PERBEN** précise qu'à date, Eastman est très proche de son objectif d'atteindre d'ici la fin de l'année 80% des 110 000 tonnes de plastiques ciblées pour la première phase du projet. La sécurisation de ce troisième volet est permise par deux éléments majeurs :
 - La signature d'un accord avec l'Allemagne pour que le pays fournisse 25 000 tonnes de plastiques, accord étendu avec un centre de tri spécifique allemand qui fournira 20 000 tonnes de déchets.
 - Eastman a remporté l'appel d'offres de CITEO avec PAPREC pour récupérer 70% des 17 000 tonnes de déchets mises sur le marché.

Godefroy MOTTE donne la parole aux participants, mais aucune question n'est posée à ce stade.

5.2. La stratégie Ressources Humaines

Catalina MAZOYER expose les deux volets de la stratégie Ressources Humaines d'Eastman :

- **Développer la marque employeur d'Eastman** via le déploiement de son réseau auprès des partenaires de l'emploi et de la formation dans la région du Havre. Cela passe par deux ambitions :
 - Positionner Eastman en tant qu'employeur dans la région du Havre ;
 - Fidéliser le public autour du recyclage moléculaire du plastique et les initiatives d'économie circulaire.
- **Développer la stratégie sociale d'Eastman** : après une première phase de préparation de cette stratégie via l'organisation de nombreux rendez-vous auprès d'acteurs régionaux de l'emploi et de la formation, que **Catalina MAZOYER** avait eu l'occasion de présenter lors de la 1^{ère} réunion publique en avril 2023, la phase opérationnelle se met en œuvre. **Madame MAZOYER** indique qu'à partir de la mi-juin 2023, elle sera en mesure de communiquer de façon précise sur les emplois et compétences requis par Eastman pour démarrer l'usine en 2026. L'objectif est de déterminer, à partir d'une bonne gestion des emplois et compétences, les modules de formation internes et externes dont les futurs employés d'Eastman auront besoin.

Madame MAZOYER indique qu'elle fait face à une problématique importante, liée à l'impossibilité pour Eastman de présenter les futurs métiers aux futurs salariés, puisqu'ils n'existent pas encore.

Par ailleurs, Eastman souhaite chercher les futurs collaborateurs directement dans le territoire, et attirer des personnes en insertion, réinsertion ou reconversion professionnelle. Ces projets seront donc portés par les organismes d'insertion locaux, comme les Missions locales. Ces projets d'insertion seront permis par la formation qui pourra prendre plusieurs formes : parcours professionnalisants, CQP délivrés par France Chimie, modules sur mesures mixtes (internes/ externes), etc. Cela dépendra du niveau de la personne.

Pour attirer les futurs collaborateurs, Eastman annonce participer de façon active aux forums emploi-formation organisés sur le territoire. A partir de septembre 2023, Eastman sera de plus en plus présent à ce type d'événements. Eastman assurera aussi une présence dans les écoles à partir de la rentrée prochaine pour présenter aux étudiants et élèves les métiers de la chimie de demain.

Un participant s'interroge sur la question des quotas de recrutement pour les personnes en situation de handicap ?

Catalina MAZOYER répond qu'elle ne s'est pas encore penchée sur la question, mais rappelle qu'il y a des obligations légales et qu'Eastman respectera les quotas prévues par la loi pour les publics fragiles.

Godefroy MOTTE précise que cette question est intéressante et méritera d'être approfondie par l'équipe représentante d'Eastman, qui pourra s'assurer avec la région Normandie s'il existe des enjeux d'embauches pour ces publics.

Le participant ajoute qu'Eastman pourrait bénéficier de certaines subventions pour les embauches de personnes en situation de handicap.

Catalina MAZOYER conclut en assurant que tous les détails pour les recrutements seront publiés sur le site Internet de la consultation, de façon transparente.

6. Canaux d'information et de communication de la concertation continue

6.1. Les outils de communication et de participation

Laura DUCOULOMBIER informe le public que, conformément aux recommandations faites par les garants de la CNDP, Eastman a mis en place une série d'outils de communication et de participation :

- **Un site Internet** de la concertation continue, accessible à ce lien : www.concertation-eastman-normandie.fr. **Laura DUCOULOMBIER** précise que les participants peuvent

participer et contribuer à la concertation via le site Internet s'ils ne souhaitent pas s'exprimer lors des réunions du comité de suivi.

- Des moyens de communication mutualisés avec les acteurs locaux : diffusion des **actualités du projet** via le journal local du *Quinzo* et les journaux locaux et, pour la phase de travaux : des **panneaux routiers** et **options digitales**, et un référencement au sein de la **plateforme « Allô Industrie »**.
- **L'exposition du projet**, via : un dispositif d'information accessible au niveau du **jardin de la maison d'Eastman**, et la mise en œuvre d'une **exposition itinérante** sur le projet. **Laura DUCOULOMBIER** précise que l'exposition en est encore à ses débuts et que les participants seront sollicités pour donner leurs avis sur les principaux aspects à mettre en avant dans cette exposition.
- **La publication des études**
- **La mise en place d'une newsletter**, qui a vocation à être envoyée tous les premiers mercredis du mois à partir du mercredi 7 juin.

NB : Suite à des questions d'organisation en interne, il a été décidé de décaler l'envoi de la première newsletter à la fin du mois de juin (date TBC).

- **La création d'un canal d'échange interne informel**, sur laquelle les participants peuvent se prononcer pour donner leur avis.

Laura DUCOULOMBIER présente le contenu de la newsletter, qui sera articulée autour de 5 rubriques :

1. L'édito du mois

Chaque mois, un mot d'introduction d'un représentant d'Eastman, d'association ou d'un riverain.

2. A la une ce mois-ci

Présentation thématique du projet par sujet d'intérêt (gestion des émissions, trafic routier, etc.) et des actualités (ex:Eastman au Sommet Choose France).

3. On en parle dans les médias

Relais des actualités et annonces d'Eastman, dans les journaux nationaux et locaux.

4. La publication du mois

Mise en valeur d'un rapport d'étude technique sur le projet (ex: les impacts faune/flore).

5. Participez et suivez le projet !

Rappel du calendrier des prochaines réunions et invitation à y participer.

6.2. Echanges avec la salle

Laura DUCOULOMBIER demande aux participants s'ils ont des remarques en termes de contenus et de fréquence de la newsletter.

Une participante estime que l'envoi mensuel de la newsletter lui semble correct.

Jean-Louis LAURE précise que cette lettre d'information est destinée à l'ensemble des publics concernés par le projet, et pas seulement à ce comité.

Une participante demande à qui sera destinée la newsletter.

Laura DUCOULOMBIER répond que la newsletter sera envoyée aux personnes qui ont renseigné leur adresse email via le site Internet de la consultation, soit un public de 50 à 60 personnes. Il s'agit surtout de riverains et de personnes concernées par le projet. **Laura DUCOULOMBIER** précise que la newsletter sera aussi envoyée à des contacts au niveau national, pas seulement local.

La participante fait remarquer qu'un envoi mensuel de la newsletter requiert une activité riche tous les mois.

Godefroy MOTTE répond que l'équipe Eastman essaiera d'envoyer la newsletter tous les mois, mais peut-être pas en août.

Une participante indique que la temporalité mensuelle lui paraît trop importante.

Laura DUCOULOMBIER répond que la fréquence a été arbitrée de façon mensuelle pour correspondre aux newsletters existantes, mais que l'équipe prend en compte les remarques émises.

Elle propose aux participants une **fréquence d'envoi une fois tous les deux mois**, au moins pour commencer. Les participants sont d'accord.

S'agissant du contenu de la newsletter, **un participant** demande à ce que soit laissée une page dédiée pour les membres du comité de suivi afin qu'ils puissent exprimer leurs commentaires sur le projet.

Laura DUCOULOMBIER précise qu'une fois le projet finalisé, il serait envoyé aux membres du comité de suivi pour qu'ils expriment leurs retours.

Jean-Louis LAURE demande s'il est prévu dans cette lettre d'évoquer la constitution du comité consultatif.

Laura DUCOULOMBIER répond qu'en effet, la cinquième rubrique de la newsletter (« 1. Participez et suivez le projet !) comprendra une référence à l'organisation de premier comité de suivi.

Un participant demande à ce que la newsletter contienne toutes les informations nécessaires notamment sur l'avancement et sur les difficultés de ce projet.

Godefroy MOTTE confirme que l'objectif de cette newsletter est justement de tenir le territoire informé des avancées du projet.

Il ajoute qu'au moment où les participants recevront la maquette, ils pourront s'exprimer. Cette newsletter permettra aussi de traiter des questions en amont.

Jean-Louis LAURE précise que les membres du comité peuvent suggérer d'autres acteurs, des voisins ou d'autres personnes intéressés par ce projet pour faire foisonner cette communication. Il ajoute que ce serait possible que plus de 100 personnes reçoivent cette newsletter.

Laura DUCOULOMBIER indique que les participants recevront la maquette de la newsletter dans les prochains jours.

Un participant se demande s'il y a des enjeux de confidentialité autour de cette newsletter et s'il est possible de la diffuser sans demande d'autorisation.

Laura DUCOULOMBIER répond que la newsletter sera accessible sur le site et sera publique, à l'image de tout ce qui se passe dans le cadre de la concertation du projet. En revanche, si Eastman est amené à présenter aux participants des informations confidentielles, ce sera toujours précisé.

S'agissant de la diffusion de la newsletter, **Laura DUCOULOMBIER** demande si un envoi par email, en copie cachée, convient aux participants. Elle expose aussi la possibilité d'une boucle d'échange via WhatsApp.

Deux participants se prononcent en faveur d'un envoi par courriel et en défaveur d'une boucle WhatsApp.

La diffusion de la newsletter par email est donc actée. **Laura DUCOULOMBIER** précise qu'il sera toujours temps plus tard de mettre en place d'autres canaux de communication, ou de les modifier.

S'agissant de l'exposition du projet, **Damien RESTOUX** ajoute que le projet d'exposition est toujours d'actualité et annonce que Caux Seine Agglo vient d'obtenir une confirmation de la région Normandie qui va co-financer le projet sur des outils d'orientation innovants, via un appel d'offres. L'objectif de cette exposition sera ainsi d'informer sur le projet Eastman mais aussi sur d'autres projets industriels et sur l'histoire industrielle de Caux Seine Agglo pour sensibiliser la population et les plus jeunes sur les opportunités d'emploi que représentent ces industries.

7. Prochaines étapes et conclusion

7.1. Prochaines étapes

Laura DUCOULOMBIER annonce la prochaine réunion publique, qu'elle propose d'organiser mi-juillet 2023, soit 3 mois après la première réunion qui s'est tenue en avril. Elle indique que la date envisagée pour tenir cette réunion est le 11 juillet et demande leur avis aux participants.

Une participante indique que la date du 11 juillet lui convient.

Godefroy MOTTE précise que cette réunion publique donnera lieu à l'organisation d'une autre réunion en amont pour préparer cette réunion publique.

Un participant fait remarquer que le 11 juillet se situe après le début des vacances scolaires qui commencent le 8 juillet. Il avertit qu'un certain nombre de participants risquent de ne pas pouvoir se connecter.

Une autre participante confirme que la semaine du 10 juillet correspond à une grande période de départs en congés, ajoutant qu'il s'agit de la semaine du 14 juillet.

Laura DUCOULOMBIER demande si une date en juin conviendrait aux participants ou si cela paraît trop tôt. Elle propose la semaine du 26 juin.

Jean-Louis LAURE se demande s'il y aura suffisamment de matière pour organiser une réunion en juin, depuis la dernière réunion publique d'avril. Il demande s'il est envisageable d'organiser cette réunion à la rentrée, d'autant que les discussions dépendront des études qui auront été publiées. Il insiste sur la nécessité de solliciter le public à bon escient.

Godefroy MOTTE confirme ce besoin et propose d'acter une réunion publique à la rentrée, en septembre. Il suggère aussi d'identifier une date pour une réunion préparatoire. Il précise qu'à cette date, le public aura déjà reçu les premières newsletters et aura sûrement des retours.

Il demande si une réunion de comité de suivi pour préparer la réunion d'enquête publique serait envisageable fin juin ou début juillet.

Un participant s'interroge sur la possibilité d'organiser une réunion entre les membres du comité de suivi afin de partager leurs points de vue, puis faire un résumé des échanges dans la newsletter.

Laura DUCOULOMBIER indique que l'équipe Eastman se chargera d'identifier plusieurs créneaux pour trouver celui qui conviendra le mieux à tout le monde, pour les deux réunions à venir.

En résumé – Relevé de décisions

- **Envoi de la newsletter** une fois tous les deux mois, par email, aux destinataires en copie cachée.
- **Contrairement à ce qui a été présenté en comité de suivi, la première newsletter ne sera pas envoyée le 7 juin mais fin juin (date TBC).**

- Décision de ne **pas mettre en place de boucle WhatsApp** pour des échanges informels.
- **APc** (Eastman) propose aux participants des créneaux pour la **prochaine réunion du comité de suivi** qui devra avoir lieu avant les vacances scolaires d'été (avant le 8 juillet).
- **APc** (Eastman) propose aux participants des créneaux pour la **prochaine réunion publique** qui aura lieu en septembre 2023.

7.2. Conclusions

Laura DUCOULOMBIER conclut en remerciant les participants de leur participation et de leur patience vis-à-vis du format en visioconférence qui n'est pas le plus simple.

Godefroy MOTTE précise qu'il s'agit d'une réunion d'installation et regrette qu'il n'ait pas été possible pour Eastman de répondre à toutes les questions si certaines personnes souhaitent davantage aborder les détails.

Jean-Louis LAURE salue la volonté d'Eastman de tenir les horaires pour cette réunion. Il remercie les personnes qui se sont mobilisées pour cette réunion, qu'il a trouvée intéressante. Il ajoute qu'il s'agissait d'une réunion de cadrage et de méthode, mais aussi d'une occasion d'aborder les sujets de fonds diverses mais avec deux points insistants :

- La question de l'emploi, de la formation et des compétences ;
- Et la question de l'environnement.

Il revient sur la question de la confidentialité qui a été évoquée, rappelant qu'il n'y a pas de confidentialité dans les propos tenus ici, exceptés lorsque les participants souhaitent s'exprimer entre eux. Il rappelle qu'au contraire, ce qui est dit dans ce comité est destiné à être largement diffusé et divulgué.